



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 13 Septembre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Michel LOYAT, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.2), M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.4), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON.

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET.

Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Guides étudiants

Rapporteur : Marcel FELT, Conseiller communautaire délégué

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Enseignement Supérieur »	Montant du budget 2018 : 410 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 4 000 €

Résumé :

L'agglomération bisontine accueille près de 24 000 étudiants (en comptant ceux qui sont inscrits dans les écoles non universitaires), dont plus de 83% sont inscrits à l'Université de Franche-Comté. Avec ses partenaires locaux, elle réalise deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur en région : le guide régional : « **Entrer dans le SUP après le bac** » et « **le guide de l'étudiant 2018-2019** ».

Ces guides apportent aux lycéens, futurs étudiants et étudiants entrants toutes les informations nécessaires à leur cursus. L'UFC sollicite le Grand Besançon pour une subvention à hauteur de 4 000€.

I. Contexte

En partenariat avec l'Agglomération bisontine, l'Université de Franche-Comté réalise deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur dans l'Académie de Besançon. La Direction de la Communication de l'UFC sollicite ses partenaires locaux pour participer à ces deux supports d'information qui apportent aux lycéens et étudiants, les informations nécessaires à leur cursus. Ces guides présentent non seulement l'information en matière de formation, de calendriers des inscriptions, de contacts, mais aussi des conseils pour bien vivre sur les campus.

Ces outils d'information participent au maintien des lycéens dans notre région et montrent que l'Agglomération du Grand Besançon accueille une offre de formation dans l'enseignement supérieur attractive et de qualité.

II. Les outils d'information

A/ le guide régional : Entrer dans le SUP après le bac

Ce guide est destiné aux lycéens de classes de terminales et de premières de l'Académie de Besançon. Réalisé en coproduction avec la Délégation régionale de l'Onisep, cette brochure imprimée en 15 000 exemplaires, présente toute l'offre de formations supérieures en Franche-Comté, mais aussi toute la vie étudiante sur les campus, les calendriers des inscriptions et des conseils. Un espace de communication rédactionnel sur la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est réservé dans ce guide (4^{ème} de couverture).

B/ le guide de l'étudiant 2018-2019

Coédité par l'Université et le CROUS de Besançon, ce guide est imprimé en 13 700 exemplaires. Cette seconde brochure s'adresse aux étudiants et leur propose toutes les modalités pratiques de vie sur les campus universitaires.

Le budget prévisionnel global pour ces supports de communication est de 46 300 €. Le Grand Besançon est sollicité pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

MM. JL. FOUSSERET, A. POULIN et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Université de Franche-Comté pour la réalisation du guide l'étudiant 2018-2019.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3

Délibération du Bureau du Jeudi 13 Septembre 2018
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Préfecture du Doubs

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Reçu le 25 SEP. 2018

Contrôle de légalité